


**Conditions générales :**

**L'objet du contrat** est de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties, signataires du registre concernant ce présent contrat, en vue de :

- soutenir l'exploitation des producteurs
- fournir des paniers de saison et de qualité dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP

Cet engagement réciproque se traduit comme suit :

<p><b>Le (la) producteur(trice) s'engage à :</b></p> <p>mettre tout en œuvre pour approvisionner régulièrement l'adhérent(e) grâce à sa propre production</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• informer l'adhérent(e) de la vie de l'exploitation</li> <li>• faire preuve de transparence sur ses modes de production</li> </ul>		<p><b>L'adhérent(e) s'engage à :</b></p> <p>venir chercher les produits commandés à chaque distribution, ou le cas échéant à les faire récupérer par une personne de son choix. Toute commande non récupérée sera perdue</p> <p>partager les risques et les bénéfices avec le (la) producteur(trice)</p>
--	---	--

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique l'obligation pour ce dernier de trouver un remplaçant pour la fin du contrat en cours, selon des modalités financières fixées entre eux.

**Le règlement**, de préférence par chèque à l'ordre du producteur, est à remettre, dans sa totalité, à l'AMAP Cultures d'avenir lors de la signature du registre des contrats.

**Date, lieu de livraison:** le jeudi soir (férié compris), de 18h30 à 19h30, Ecole Charles Péguy de Yutz

**Conditions particulières :**

**Producteur(trice) :** BOULANGERIE BOUILLET, à Metzervisse – Gaëtan et Camille BOUILLET

**Mode de production :** réalisation à la main – Label « Boulanger de France »

**Offre :** les pains à partir de farine bio, moulés ou façonnés à la main de 400 g. Les brioches et le pain d'antan ne sont pas réalisés à partir de farine Label Rouge AOP non bio.

**Période - rythme :** **Semaines paires du 25 MARS au 18 NOVEMBRE 2021 (soit 17 livraisons)**  
**1 semaine de congé du boulanger en août et 1 joker possible**

**Prix du panier :** (pains tranchés ajouter 0.10€)

Semaine Paire	Petit Epeautre Bio 400g à 3,20€ (3.30€ si tranché)	Complet Bio 400g à 3,00€ (3.1€ si tranché)	Céréales Bio 400g à 3,20€ (3.30€ si tranché)
<b>Période entière Pain entier</b>	<b>54,40€</b>	<b>51,00€</b>	<b>54,40€</b>
<b>Période entière Pain tranché</b>	<b>56,10€</b>	<b>52,70€</b>	<b>56,10€</b>